

Sauvegarde et Embellissement de LYON

BULLETIN de LIAISON

ASSOCIATION LOI 1901

N° 18 - Février 1988

Agrée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

Assemblée et cinéma.....

Le vendredi, 4 décembre 1987, en présence d'une quarantaine de personnes, l'Assemblée Générale de S.E.L. a été ouverte par le Président BERCHTOLD dans l'un des salons du Château LUMIERE.

Ayant remercié Messieurs COUSTE, Gérard COLLOMB et BOTLAN représentant Monsieur le Préfet CARRERE, de leur présence, le Président a souligné quelques points importants relevés durant l'année écoulée : l'augmentation encourageante de l'effectif de S.E.L., les bons rapports qu'entretient l'association avec la plupart des Elus, mais également les résultats globalement positifs de l'action menée en faveur de la qualité de la vie dans l'agglomération lyonnaise.

La parole est alors donnée à Monsieur JAMET qui lit le rapport moral présenté par Madame GIRAUD (absente pour cause de maternité). La secrétaire constate l'accentuation des tendances des années précédentes : bon rythme de réunions de travail, importance de la mobilisation des adhérents, participation satisfaisante aux CICA.

En ce qui concerne les actions, Madame GIRAUD note le bon fonctionnement des réunions thématiques organisées dans les Mairies d'arrondissement, permettant une information puisée aux sources des projets et désirs de chaque quartier. Sur le terrain, d'autre part, les visites organisées par l'association (Gerland, couvent des Récollets, Fourvière, Loyasse...) ont connu un grand succès.

Enfin, en collaboration avec d'autres associations (U.C.I.L. et R.V.L.) une action d'envergure a pu être menée pour sensibiliser les propriétaires sur le problème de la fermeture des traboules, notamment auprès de la C.N.A.B.

Monsieur JAMET présente alors, en tant que Trésorier Adjoint, le rapport financier : les comptes, qui présentent un solde légèrement excédentaire, sont sains et reflètent l'augmentation du nombre des adhérents (117 Membres dont 21 nouveaux).

Les différents rapports sont adoptés à l'unanimité.

Il est procédé ensuite au renouvellement du tiers des Membres du Conseil d'Administration conformément aux statuts.



Membres sortants : Mmes BOYER, TOURNIER, VALFRE
Mrs BERCHTOLD, BERNADAC, DRILLIEN, MONTEIL

Mesdames BOYER, TOURNIER et VALFRE ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat. Les autres Membres sortants ont été réélus.

Mademoiselle Catherine VOISIN a été élue.

- Le montant de la cotisation pour 1988 avait été décidé lors de l'Assemblée de 1986.
- Le Conseil d'Administration se réunira le jeudi 17 Décembre pour élire le Bureau.
- La première partie de la réunion étant terminée, la parole est donnée à Monsieur CHARDERE, Directeur de l'Institut LUMIERE.

Monsieur CHARDERE nous apprend que le château LUMIERE a été construit en 1901 par Madame LUMIERE, mère des inventeurs Antoine et Louis, à qui l'on doit, en plus du cinéma, la découverte de la plaque recto et de la plaque chrome couleur notamment "la plaque étiquette bleue".

Après la mort d'Antoine (1911), cette maison fut le siège social de l'entreprise LUMIERE et fut finalement rachetée en 1978 par la ville de LYON à la famille pour constituer le cadre de la Fondation Nationale de la Photo et être ouverte au public.

5 millions de crédit ont permis une remise en état de la villa destinée à accueillir des expositions photos itinérantes, des activités de cinéma grâce, notamment, à une petite salle de projection.

Dès 1982, une association, parallèle à la Fondation, l'Institut LUMIERE, est créée, ayant une branche photo (dont le responsable est Madame Sonia BOVE) et une branche cinéma (confiée à Mr CHARDERE).

L'association organise des projections, des rencontres, des conférences de presse et des expositions à thèmes. L'idée est de montrer que le cinéma et la photographie sont réellement intégrés dans le champ culturel moderne. De fait, l'Institut fonctionne en liaison avec l'Université LUMIERE - LYON II.

De plus, le château LUMIERE joue le rôle de cinémathèque à LYON : prenant exemple de Henri LANGLOIS, il accumule un patrimoine cinématographique sur pellicules (c'est-à-dire non commercial), l'histoire ayant montré qu'il était essentiel de conserver les positifs puisque de nombreux négatifs ont déjà disparu.

Le Président de cette cinémathèque est le metteur en scène lyonnais Bertrand TAVERNIER.

Le château fonctionne grâce à des subventions et notamment celles de la Ville et de l'Etat. Mr CHARDERE souligne que, malheureusement, celle octroyée par la Région a été supprimée en 1987...

Enfin le conservateur nous apprend que les collections exposées dans les salles du château LUMIERE ont été constituées peu à peu, à partir de rien, car la famille LUMIERE n'avait conservé que fort peu d'appareils.

Bientôt la construction d'un immeuble moderne autour du hangar (celui du film "la sortie des usines LUMIERE") permettra d'exposer au public tout ce qui a été acquis depuis 1978.

La soirée se poursuit par la vision d'un montage (Marc ALLEGRET 1978) d'une cinquantaine de petits films des frères LUMIERE ou de leurs opérateurs.

Le spectacle est un enchantement pour les adhérents : installés dans la salle de projection, ils découvrent, d'un oeil neuf, l'oeuvre des LUMIERE. Outre la qualité technique enviable encore aujourd'hui de ces films, les sujets traités, par leur diversité et leur intérêt, montrent que ces inventeurs étaient également, et cela n'est que peu connu du public, de véritables cinéastes. Il s'agit, en effet, de documents vivants sur la fin du XIXe et le début du XXe siècle : les opérateurs ont rapporté du bout du

monde des témoignages sur les modes de vie (en Extrême-Orient, en Russie par exemple) ou sur les événements marquants de leur temps (visites de chefs d'état à l'étranger, couronnements ou mariages royaux).

Cet aspect de l'art des frères LUMIERE est trop souvent oublié mais il a été donné aux adhérents de S.E.L. de le découvrir et ils ne l'oublieront pas ainsi que le soulignait l'excellent commentaire du film : "Les frères LUMIERE ont donné au monde une nouvelle mémoire".

Après les applaudissements nourris ayant accueilli la fin de la projection, tout le monde s'est retrouvé autour du traditionnel verre de l'amitié.

Catherine VOISIN.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration issu de Assemblée Générale annuelle du 4 Décembre 1987 s'est réuni le Jeudi 17 Décembre 1987 pour élire son Bureau pour l'année 1988.

Vous trouverez, ci-joint, en annexe, la liste des Membres du C.A. et du Bureau.



A propos de Mobilier Urbain

Depuis peu, nous voyons, dans le centre de LYON, le retour ou plutôt l'implantation des fameuses colonnes "Morris", revues et corrigées à la mode "87" puisque faites dans un matériau tout à fait différent des "anciennes parisiennes".

Depuis peu donc, les Lyonnais remarquent, d'un bon ou d'un mauvais oeil, ce nouveau mobilier urbain. Espérons qu'ils pousseront plus loin leur examen pour aller jusqu'à la découverte des autres mobiliers urbains.



1 De l'orange, du moderne... et le tout au beau milieu de la place des Terreaux

Certes, des efforts ont été fournis pour les abris-bus, les cabines téléphoniques, certains éclairages, etc... mais nous en sommes restés là, et pourtant il y a encore beaucoup à faire !!!

Prenons les exemples des kiosques à journaux ou des buvettes... Que de mauvais goût pour certains, que de laides couleurs pour d'autres peu en harmonie avec le fameux style "renaissance italienne" que l'on veut donner à LYON. Comment cet "orange" criard de ce kiosque peut-il être en accord avec la "magnifiquement restaurée" place des Terreaux ? (photo 1)

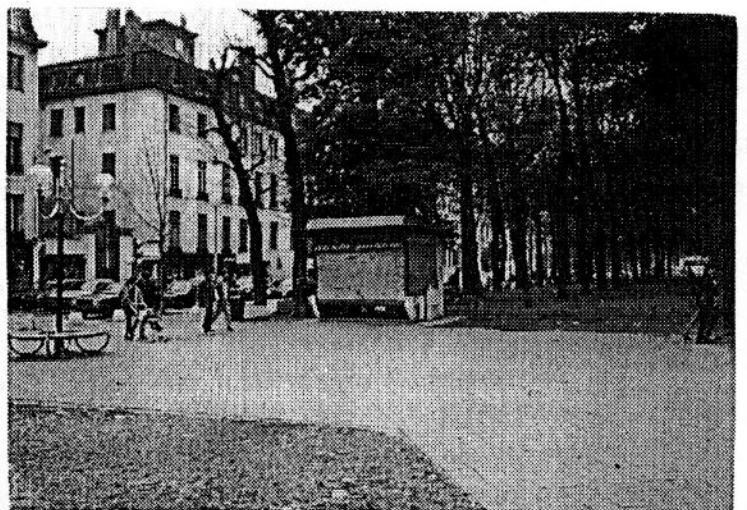
Et comme si la couleur n'y suffisait point, on a flanqué le bâtiment de "boules" lumineuses pour le rendre encore plus voyant aussi bien de nuit que de jour d'ailleurs.

Comment peut-on apprécier, lorsque l'on est un promeneur du dimanche, ces stores en tôle ondulée, le plus souvent mal entretenus quand ils ne sont pas rouillés ? (photo 2).

Comment peut-on ne pas remarquer "l'arrière" de la buvette de la place Bellecour, côté rue Emile Zola ?

Ne la croirait-on pas sortie tout droit d'un quartier "chaud" d'une ville aux accents méditerranéens ?

Tout y est : poubelles débordantes de détritiques qui jonchent le sol (qui pourtant n'en a vraiment pas besoin !), anciens ustensiles rouillés pour le bar, chaisses entassées (même brisées), vitres cassées, etc... Et l'on trouve encore et toujours cet horrible "orange".... et le tout sur une de nos plus belles places lyonnaises !!! (photo 3)

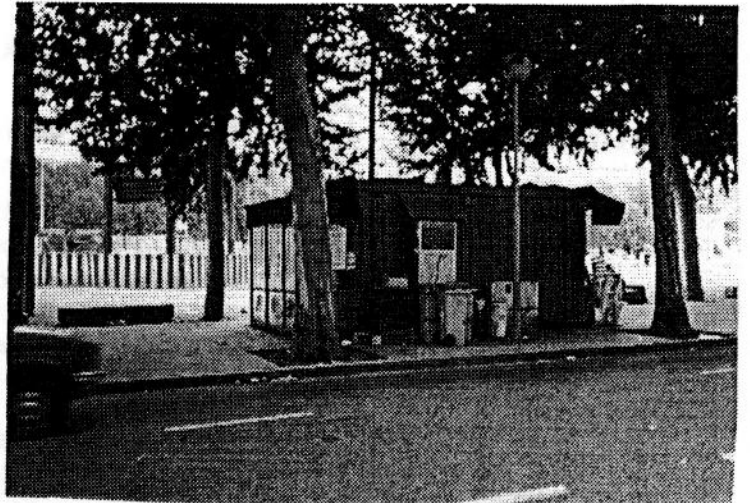


2 Tôle ondulée en guise de stores
Que dire de plus !
Place Bellecour côté rue V. Hugo

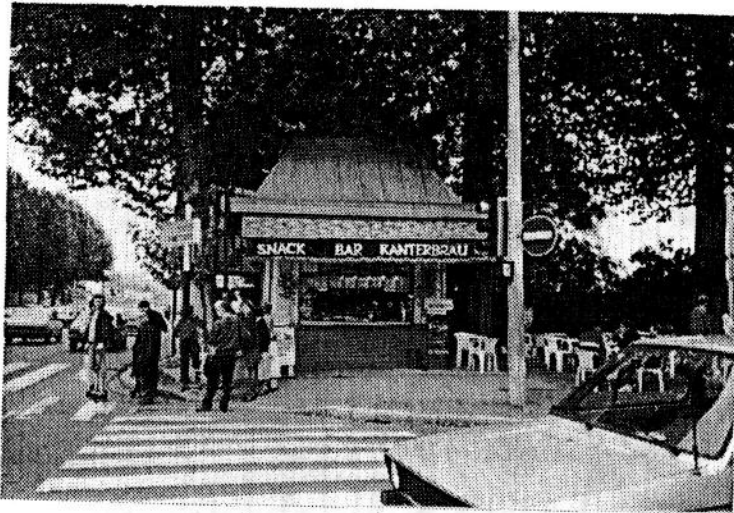
N'y a-t-il pas là matière à réflexion ?

Il semble que ce problème de mobilier urbain soit à revoir à repenser et à corriger très rapidement.

Heureusement quelques exemples de buvettes assez bien restaurées sont à signaler : la buvette située à l'angle du Boulevard du 11 Novembre et du boulevard Stalingrad, face à l'entrée du parc de la Tête d'Or est un exemple de style 1900 conservé tout en ayant le modernisme des autres (photo 4).



3 Non, nous sommes bien à LYON !
Place Bellecour exactement (côté rue E Zola)



4 Un exemple de buvette style 1900 conservé
Angle Bd 11 Novembre et Bd Stalingrad

Une autre buvette de construction récente celle-là, située place Bellecour, côté rue Victor Hugo, respecte habilement le style des "maisons florales" toutes proches (photo 5).

Est-ce vraiment si difficile que de faire preuve de bon goût ?

N'est-il pas possible d'intégrer harmonieusement un mobilier urbain fonctionnel dans des sites remarquables ?

Espérons que la Municipalité profitera de la restructuration de certaines places du centre ville à la suite des travaux du métro pour remodeler ces kiosques, buvettes et autres mobiliers urbains qui laissent à désirer.

Et pourquoi ne pas les imaginer dans un style purement lyonnais, ce qui nous changerait des colonnes Morris - un peu trop parisiennes - histoire de montrer aux autres que, nous aussi, nous savons penser et créer "Lyonnais".

Anne-Marie BERNARD



5 Construction récente d'une buvette
Harmonie et respect du site

Vaut mieux dire de
gognandises qu'en faire
(Plaisante Sagesse Lyonnaise)

28 Colonnes à la Une..... Ca fait toc !

Si une certaine gastronomie lyonnaise a fait, grâce à nos "Mères" (puis à leurs descendants), la bonne réputation de notre ville loin des frontières, la concertation à la sauce du Maire nécessite, elle, quelques révisions avant de devenir une recette que l'on puisse vanter et proposer en modèle.

En outre, la table municipale semble vouloir se distinguer en proposant des produits standards, achetés en promotion dans la grande distribution !

On aurait facilement l'impression que les clients comptent moins que les fournisseurs pour l'équipe qui est aux fourneaux. Décidément, le métier se perd ! (les clients peut-être avec ?)



Mais plutôt que de galérer, parlons concret :

- Décembre 1985

Bulletin de S.E.L. N° 9 (envoyé entre autres au Premier Magistrat de la Ville et à son entourage).

Article incitant la ville du "Marché de la Création" à l'initiative et la recherche de personnalisation dans la définition du style du mobilier urbain.

- Novembre 1986 (début du mois)

Journal Vivre à LYON

Article sur les colonnes Morris de J.C. DECAUX avec, en particulier :

- proposition d'implantation de 2 exemplaires à titre expérimental ("sil plait aux Lyonnais" ! est-il dit).
- intérêt pour l'architecture rétro et la réussite dans la similitude avec celles des Grands Boulevards de PARIS (!! qui est donc l'auteur d'un pareil article ? Qui peut vivre de tels phantasmes à LYON ? Imaginerait-on, dans le même esprit, refaire le toit du Grand Théâtre de la place de la Comédie à l'image de celui du Palais Garnier de la place de l'Opéra ?)

- 20 Novembre 1986

Courrier de S.E.L. à Monsieur le Sénateur Maire de LYON, faisant référence à l'article du Bulletin de Décembre 85, en reprenant les thèmes évoqués et en proposant une démarche de négociation avec le promoteur, allant dans le sens d'une recherche de spécificité lyonnaise à partir (éventuellement) d'une même base technique de la colonne.

-

Accusé de réception ? : Néant - Réponse ? : Néant.

- Février 1987

Bulletin de S.E.L. N° 14 (envoyé entre autres au Premier Magistrat de la Ville et à son entourage).

Copie du courrier du 20 Novembre 86.

-

Réactions ? : Néant.

- Septembre 1987

Bulletin de S.E.L. N° 16 (envoyé entre autres au Premier Magistrat de la Ville et à son entourage).

Nouvelle exhortation à ne pas se laisser imposer "l'art DECAUX"

- 1er Novembre 1987

Bulletin Municipal Officiel de la Ville de LYON N° 4671

Référence à une proposition du Maire de LYON au Conseil Municipal, en date du 23 Octobre, quant à l'approbation de la convention avec la Société DECAUX (28 colonnes à mettre en place !).

Le texte évoque :

- le souhait de la Ville de "disposer d'un mobilier original"
- l'appréciation personnelle du Maire.

La morale de l'histoire :

Le Chef apprécie sa cuisine, personnellement. Il préfère la préparer sans S.E.L. Il va falloir convaincre les clients que le régime est bon.

Jacques BONNARD

VISITE DE L'IMMEUBLE DES RECOLLETS

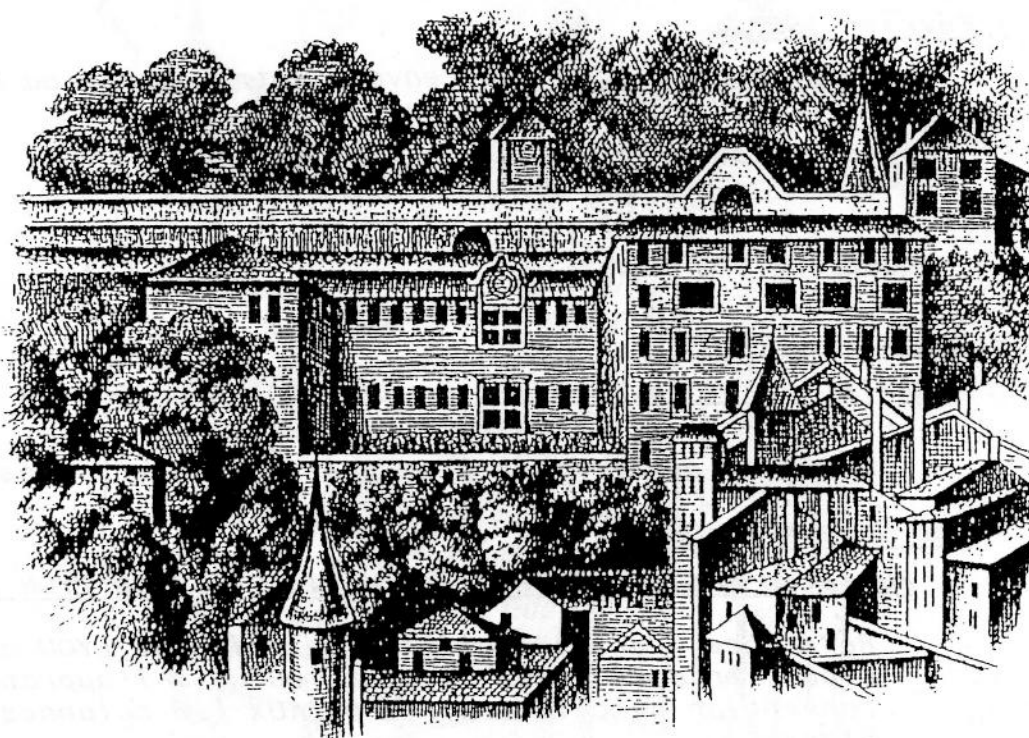
Le 14 novembre dernier, les adhérents de S.E.L., réunis 28, montée Saint Barthélemy, ont visité l'"Immeuble des Récollets" en cours de réhabilitation.

Parmi eux, se trouvait leur guide : Jean-Paul DRILLIEN, architecte, maître d'oeuvre de cette opération architecturale.

Son premier souci a été de replacer le bâtiment dans son évolution historique.

En effet, l'immeuble est situé sur un tènement qui existait déjà en 1493. De nobles propriétaires se sont succédés à partir de 1600.

Les Récollets, religieux de l'ordre de Saint François d'Assise, s'installèrent d'abord sur la colline de la Croix-Rousse en 1619. Christine de France, fille de Henri IV, leur offrit le domaine vers 1622. Ils modifièrent très peu le tènement. L'architecte, Frère Valérien, érigea surtout une petite chapelle et des murailles. Les Récollets habitèrent cet immeuble jusqu'en 1796.



Le monastère des Récollets au XVIIIe siècle.

A cette date, le tènement fut vendu comme bien national et la bibliothèque fut récupérée par la Ville. Le bâtiment fut transformé successivement en logements.

En 1919, Monsieur AUGIS acheta l'immeuble qui devint des ateliers. L'ensemble de l'activité occupait 209 employés.

Les descendants du joaillier vendirent une partie du terrain aux Lazaristes et les locaux, ainsi qu'une autre partie du terrain, à une société H.L.M. en 1986.

Vingt quatre appartements seront créés, soit 1.520 m² réhabilités par l'O.C.I.L., grâce à l'aide personnalisée au logement.

La façade industrielle du bâtiment a été remodelée avec fenêtres, balcons et loggias. Au troisième niveau, où l'on découvre un cadran solaire, Mr DRILLIEN a créé un puits de lumière.

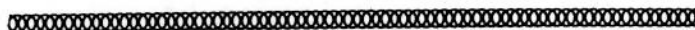
Les logements seront desservis par un ascenseur et des escaliers. Les caves sont situées à l'entresol, des locaux pour les poussettes et les poubelles seront aménagés au rez-de-chaussée.

Le coût de la réhabilitation s'élève à 4.500 Frs par mètre carré (la construction d'un appartement neuf atteint 4.800 Frs par mètre carré). Un logement de 76 m² sera loué 2.035 Frs mensuellement.

Cette visite a fait revivre les occupants successifs d'un bâtiment actuellement dissimulé par un échafaudage. Le souhait exprimé fut de revenir au printemps pour apprécier l'achèvement du chantier.

C'est en remerciant chaleureusement Jean-Paul DRILLIEN, animé par la passion de son métier, que les participants se sont séparés vers 11 heures.

Claude ROUX-DUPLATRE



UN GISEMENT QUI DORT !

La Presse nous rappelle régulièrement l'existence de nombreuses galeries, d'origine parfois mystérieuse, en particulier dans les sous-sols de nos collines.

Elle a fini par en oublier d'autres qui furent, il y a seulement encore quelques années, arpentées par de nombreux adeptes, non des fouilles, mais de la farfouillette (pas de publicité !).

Après quelques tentatives et promesses de réaffectation des locaux, le trou reste noir. Nos élus se seraient-ils lassés d'aller au charbon pour inciter à une réutilisation de ces surfaces commerciales si bien situées (mine de rien !)

Et pourquoi S.E.L. s'en inquiéterait, que diable ? Croyez-vous que ce ne serait que pour amuser - la galerie ?

Non, mais simplement la ville est belle lorsque l'activité l'anime, en particulier dans son centre. Aussi, ces friches immobilières nous gênent-elles.

Si des fois ça bloquait par manque d'idées, n'y a-t-il pas lieu d'associer les associations à la réflexion ?

J.B.

La réunion s'est tenue à la Maison des Associations à St Jean.

Présents : Mesdames BERNARD, DALBAN, PHILIBERT, VOISIN.
Messieurs BERCHTOLD, BERNADAC, BONNARD, DRILLIEN, DUQUAIRE,
GATEAU, LUDIN, PAGOT.

Excusés : Mesdames ROUX-DUPLATRE, GIRAUD.
Messieurs BARBANSON, MONTEIL, NEMOZ.

Monsieur BERCHTOLD ouvre la séance à 18 h.30. Il nous informe que nous assistons à la dernière réunion de ce genre (c'est-à-dire les Membres du Conseil plus les invités). La prochaine réunion du 17 Décembre 1987 sera réservée aux seuls Membres du Conseil en vue des élections du nouveau Bureau.

La réunion du 21 janvier sera ouverte à tous les adhérents de S.E.L.

Stations de métro .- D'une entrevue à la SEMALY nous avons eu les informations suivantes :

Station Bellecour : Il n'y a rien de prévu en particulier (peu de place disponible et peu de crédits).

Station St Jean : Ce doit être une des plus belles stations de France avec un environnement utilisant les ressources archéologiques du site. Des escaliers devraient déboucher jusqu'au bâtiment des Archives Départementales.

Bas-ports du Rhône et le bâtiment de l'Automobile-Club du Rhône :
A la suite d'un article dans la revue de l'A.C.R. sur les aménagements des bas-ports du Rhône nous avons eu un entretien avec le Président.

L'aménagement des bas-ports du Rhône auquel nous sommes attachés et auquel nous participons entraîne des difficultés pour l'A.C.R. Le bâtiment de l'A.C.R., où s'effectuent les contrôles d'une utilité indiscutable, serait déplacé dans un endroit proche et facilement accessible aux usagers. Un accord doit certainement être possible entre l'A.C.R. et les Pouvoirs Publics à ce sujet. Nous le souhaitons vivement.

Visites : En janvier, le Château Lamothe sera peut-être l'occasion d'une prochaine visite organisée par l'Association.

Les nouvelles réunions: On a remarqué qu'il n'y avait pas assez de participants aux travaux effectués par S.E.L. La nouvelle formule de réunions permettra à tous les adhérents intéressés de participer activement à des études, chacun apportant ainsi de nouvelles idées.

Un appel est donc lancé à toutes personnes désirant participer ou même prendre en charge une étude concernant nos objectifs.

Nous entreprendrons des actions (ou en continuerons) en nombre peut-être plus limité mais les mèneront à terme dans les meilleurs délais.

La prochaine réunion de travail aura pour thème l'aménagement de l'amphithéâtre des Trois Gaules mais il manque encore des volontaires pour participer à cette étude.

La réunion s'est achevée vers 20 heures.

Anne-Marie BERNARD

Cette réunion était la première à laquelle tous les Membres de S.E.L. étaient invités et qui était réservée à une étude.

14 personnes étaient présentes. C'est d'autant plus regrettable que l'exposé sur l'étude concernant l'Amphithéâtre des 3 Gaules était particulièrement intéressant et résultait d'un travail très important du groupe animé par Jacques BONNARD et comprenant : Catherine VOISIN, Anne-Marie BERNARD, Pierre PAGOT et Michel GOURGUET.

Dans une première partie de la réunion, quelques informations générales furent données et Jacques BONNARD donna lecture de la Revue de Presse.

Les deux prochaines réunions sont indiquées sur ce Bulletin (page 12) Les sujets qui seront traités présentent, eux aussi, un intérêt certain. Nous espérons que nous serons plus nombreux.

Etude concernant l'Amphithéâtre des 3 Gaules

- Pourquoi ce choix :
Le site est un des plus intéressants de LYON, il est chargé d'histoire et entouré de jardins.
- Etude en 3 étapes :
 - 1) Analyse de la situation (visite sur place, étude de documents)
 - 2) Critiques et observations.
 - 3) Propositions. L'objectif : créer un dossier à diffuser aux personnes intéressées et pouvant intervenir.
- Présentation de l'étude :
 - Rappel historique concernant le site (Pierre PAGOT)
 - Présentation du site avec diapositives (Jacques BONNARD)
 - Remarques sur l'environnement (Catherine VOISIN)
 - Critique de l'analyse avec des suggestions pour l'aménagement, présentation de photos-montage (Michel GOURGUET).
 - Propositions d'amélioration.

D'ici quelques mois le dossier sera présenté aux Membres de S.E.L. et ensuite diffusé.



Notre Secrétaire Marielle GIRAUD
a eu le plus beau des cadeaux de Noël

Un petit GREGOIRE
né le 25 Décembre

S.E.L. s'associe à la joie des parents
et formule tous ses meilleurs vœux
pour ce nouveau petit Lyonnais

PROCHAINES REUNIONS

auxquelles sont conviés
TOUS LES MEMBRES DE S.E.L.

JEUDI 3 MARS 1988

A 18 h. 30

MAIRIE DU 4^e ARRONDISSEMENT

133, Bd de la Croix-Rousse

1^{er} Etage - Salle d'attente des mariages

ORDRE DU JOUR :

- Informations générales
- Revue de Presse
- Exposé de Pierre JAMET et des participants
à cette étude sur le thème :

DEVENIR DES TRABOULES

N'OUBLIEZ PAS

JEUDI 19 MAI 1988

A 18 h.30

MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST JEAN

Rue de la Brèche
69005 LYON

ORDRE DU JOUR :

- Informations générales
- Revue de Presse
- Intervention de Mr RIVOIRE,
Directeur du Développement de la Courly,
sur le thème :

L'INTERET ECONOMIQUE DU PATRIMOINE



VEUILLEZ BIEN NOTER DES DEUX DATES CAR AUCUNE AUTRE CONVOCATION
NE SERA ENVOYEE POUR CES DEUX REUNIONS AUXQUELLES NOUS ESPERONS
QUE VOUS VIENDREZ NOMBREUX.

DITES - MOI !!!

Dites-moi, mamis les gones, nous voilà à Bourg Neuf. En passant devant l'allée du numéro 57 du quai Pierre Scize, j'ai une pensée émue : à savoir que cette maison a été témoin des premiers vagissements de mon grand-père maternel en 1835.

Mais pourquoi ce nom de Bourgneuf donné à une ancienne cité ? Je me suis creusé le "cabochon" pour en connaître l'origine.

Ben, ma foi, comme dirait la mère Cottivet, je n'y suis point arrivé. Pourtant de nombreux artisans y tenaient ateliers, même un fondeur d'or. Les riches banquiers italiens et allemands y avaient résidence.

Au siège de LYON, en 1793, les boulets de canons tirés depuis la Croix-Rousse démolirent en partie cette charmante cité trempant ses assises sur le bord de Saône.

Lors de la construction du quai, elles furent définitivement remplacées par une place où furent plantés des acacias devenus plus que centenaires que j'ai vu disparaître en 1920 ou 1922.

Nous sommes à l'immeuble du 53 du quai Pierre Scize. C'est là où je vis le jour. Oh ! mamis les gones, je vais vous raconter mon histoire. Je vous en prie.... ne rigolez point. Le lendemain de mon arrivée sur cette terre, mon père me descendit peser.... sur la balance du boucher. Le pèse-bébé n'était pas né !!

Cet immeuble construit en 1856 a fait place à tout un passé historique. Dès 984, les textes parlent d'un couvent placé sous le vocable de St Martin et destiné au relèvement des pécheresses. Il disparaîtra en 1377 puis fut remplacé par un nouveau monastère de femmes auquel l'Archevêque Jean de TALARU donne la règle de St Benoît. En 1482 le cardinal de BOURBONNE ordonne sa suppression à cause du scandale peu conforme à la règle et la maison passe alors au chapitre de St Pol qui y transporte un hôpital qui ne reçut jamais de malades. En 1531 on y logea les pauvres pendant la grande famine. En 1534 des orphelins y furent installés. Plus tard, les jardins situés derrière (qui existent encore) furent loués à des particuliers et la chapelle, désaffectée après 1789, mise en vente et démolie.

Des vestiges souterrains partent de cet endroit (encore visibles) et rejoignent Fourvière.

Cet immeuble jouxte la montée de la Chana, nom sans doute venu de cheneau (sans certitude).

Nous voici à la fin de notre périple.

Cette montée limite le 5ème et le 9ème arrondissements : une association appelée Cinq-Neuf.

Louis LUDIN



Chapelle du Lycée Ampère.

Suite à notre information parue dans le Bulletin n° 17, Monsieur BOTLAN, Conservateur Régional des Monuments Historiques nous demande d'apporter les précisions suivantes, ce que nous faisons bien volontiers :

"... le Ministère de la Culture et de la Communication à travers sa Direction régionale, a fait au printemps de cette année la proposition à Monsieur le Maire de Lyon d'une étude portant à la fois sur les décors intérieurs et la façade occidentale, en vue de leur restauration.

La Ville a bien voulu en accepter le principe lors d'un Conseil municipal tenu au mois de Septembre dernier. La charge financière en est supportée à parité par la Ville et l'Etat qui, représenté par la Conservation régionale des monuments historiques, assurera la conduite de cette opération".

Désenclavement de Fourvière.

Malgré plusieurs interventions auprès de Madame le Maire du 5e Arrondissement qui avait bien voulu s'intéresser à ce projet, nous n'avons pas pu obtenir de renseignements concernant les moyens de financement de ces travaux.

Nous espérons que ce projet ne sera pas abandonné....

Rencontre avec Madame le Maire du 1er Arrondissement.

Nous avons rencontré - pour la première fois - Madame FROBERT à son Bureau. Nous avons pu lui expliquer les objectifs de S.E.L. et nos suggestions, en particulier pour le 1er arrondissement. Madame le Maire a été très intéressée, en particulier par notre étude sur l'amphithéâtre des 3 Gaules.

Nous espérons poursuivre une collaboration fructueuse avec la Mairie du 1er arrondissement.

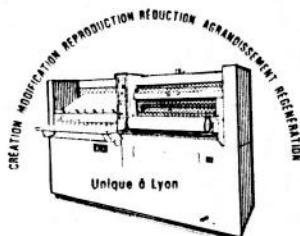
Nous remercions vivement Madame FROBERT de son accueil et de l'intérêt qu'elle a bien voulu porter à notre entretien.

OZA
REPRODUCTION

78.89.04.10

Tous travaux d'impression et
reprographie couleur et N & B
Matériel et fournitures
pour bureaux d'études

**33, rue Malesherbes
69006 LYON**



Président : Henry BERCHTOLD
21 Ter, avenue Général Leclerc
69160 TASSIN - Tél. 78.34.34.17

Secrétaire : Marielle GIRAUD
47, rue St Georges
69005 LYON - Tél. 78.37.16.02

Trésorière : Catherine VOISIN
25, rue Barrême
69006 LYON - Tél. 78.94.01.19

SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT
DE LYON

Janvier 1988

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 17 Décembre 1987

Me	PAUL Joël	Président Honoraire	1, rue Boissac 69002 LYON	T. 78.37.35.11
Me	DUCHER André	Membre Fondateur	25 bis, quai Romain Rolland 69005 LYON	T. 78.37.30.90
Mr	BERCHTOLD Henry	Président	21 ter, avenue Général Leclerc 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE	T. 78.34.34.17
Mr	BERNADAC Louis	Vice-Président	170, Bd de la Croix-Rousse 69001 LYON	T. 78.28.46.83
Mme	BERNARD Anne-Marie	Secrétaire-Adjoint	26, chemin de Vassieux 69300 CALUIRE-ET-CUIRE	T. 78.23.94.80
Mr	BONNARD Jacques	Documentaliste	9, Bd de la Croix-Rousse 69004 LYON	T. 78.27.19.73
Mr	BOURBON Louis		3 bis, montée du Boulevard 69004 LYON	T. 78.28.89.72
Mr	DRILLIEN Jean-Paul	Vice-Président	17, rue Sully 69006 LYON	T. 78.93.04.52
Mr	FRICAUDET Pierre		84, rue Vendôme 69006 LYON	T. 78.52.31.54
Mr	GATEAU Jean		2, Bd des Belges 69006 LYON	T. 78.93.11.78
Mme	GIRAUD Marielle	Secrétaire	47, rue St Georges 69005 LYON	T. 78.37.16.02
	Melle GRASSIS Madeleine		4, Bd Anatole France 69006 LYON	T. 78.93.03.25

Mr	JAMET Pierre		3, place des Chartreux 69001 LYON	T. 78.30.08.73
Mr	LEBEL Pierre		294, route de Genas 69500 BRON	T. 78.26.12.61
Mr	LUDIN Louis	Vice-Président	111, rue de Sèze 69006 LYON	T. 78.52.06.17
Mr	MONTEIL Marcel		Le Grépon - 47, avenue Valioud 69110 STE FOY LES LYON	T. 78.25.93.55
Mr	NEMOZ Joseph		Les Clématites 25, rue Antonin Perrin 69100 VILLEURBANNE	T. 72.33.43.47
Mme	PHILIBERT Catherine		11, avenue de Grande-Bretagne 69006 LYON	T. 78.93.11.17
Mme	ROCHAS Odile		5, impasse Guillotière VOURLES 69390 VERNAILSON	T. 78.05.34.18
Melle	ROUX-DUPLATRE Claude	Trésorier-Adjoint	20, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE	T. 78.63.34.35
Mr	VACHER Georges		Les Landes 183, route de St Irénée 69126 BRINDAS	T. 78.45.36.85
Melle	VOISIN Catherine	Trésorier	25, rue Barrême 69006 LYON	T. 78.94.01.19